

L'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)

Commission « Entreprises et stratégies de marché » du CNIS - 5 avril 2018

Sylvie Rousseau

Division des enquêtes thématiques et des études transversales
Direction des statistiques d'entreprises



Mesurer pour comprendre



Objectifs de l'EACEI

- Mesurer les achats et les consommations d'énergie dans l'industrie :
 - Consommation brute et nette par type d'énergie
 - Coûts de ces consommations
 - Répartition par usage de chaque énergie utilisée
- En réponse à deux règlements européens
- Résultats par taille d'établissements, par division de la NAF, par NCE (nomenclature spécifique à l'énergie) et par région
- Des enquêtes complémentaires existent, notamment sur les producteurs d'électricité au SDES (ministère de la transition écologique et solidaire), mais aucune n'est aussi détaillée

Champ de l'enquête

- Les établissements exploitants de France, y compris DOM (dont Mayotte) :
 - à partir de 20 salariés
 - actifs ayant 4 mois d'activité dans l'année
 - dont l'activité principale est industrielle
 - ✓ hors artisanat commercial et hors industries de l'énergie
 - ✓ y compris récupération
- Interrogation sur le lieu :
 - de consommation de l'énergie
 - d'adresse des factures des fournisseurs d'énergie

Base de sondage, échantillonnage et collecte

- Population cible : 22 000 établissements (répertoire Sirius)
- Unités enquêtées : 8 500 établissements (dont 1 500 d'industries agro-alimentaires, hors artisanat commercial)
 - Soit un taux de sondage moyen de 39 %
- Plan de sondage :
 - Stratifié par secteur d'activité (NTE), taille d'établissement et région
 - Exhaustif pour les établissements de plus de 250 salariés et ceux ayant une forte consommation d'au moins une énergie
 - Renouvellement par moitié des établissements non exhaustifs
- Collecte par internet principalement, et par voie postale pour les établissements demandeurs, entre janvier et mai N+1
 - Taux de réponse : 89 % dont 96 % par internet

Questionnaire

- Données générales sur l'établissement
- Pour chaque énergie (électricité, vapeur, gaz, combustibles minéraux solides, produits pétroliers, liqueur noire, bois, autres combustibles, renouvelables ou non) :
 - Quantité achetée
 - Montant dépensé
 - Usages
 - Stock (si l'énergie le permet)
 - Autoproduction d'électricité
- Temps de remplissage du questionnaire

Utilisateurs et diffusion

- Utilisateurs :
 - Eurostat pour répondre aux règlements sur les statistiques structurelles des entreprises (SBS) et sur celui sur l'énergie
 - Le SDES (ministère de la transition écologique et solidaire) pour alimenter le bilan énergétique annuel, les comptes de l'énergie, pour publier les données régionales sur l'énergie
 - Le Citepa (Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique) pour les inventaires d'émission
 - Les comptes nationaux de l'Insee
 - Les régions
 - Le Ceren (Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie)
 - L'AIE (Agence internationale de l'énergie)
- Publication annuelle d'un *Insee Focus* (textes et graphiques) et d'un *Insee Résultats* (tableaux détaillés)
- Données individuelles mises à disposition des chercheurs via le CASD (centre d'accès sécurisé aux données)

Merci de votre attention !

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

